

## RESOLUTIONS ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNML – 2016 – PARIS

### UN LOGO COMMUN POUR UN RESEAU D'ACTEURS ASSOCIATIFS TERRITORIALISES ACTEURS DES POLITIQUES D'INSERTION DES JEUNES

Le réseau des Missions locales pour l'insertion des jeunes dans le cadre de l'ordonnance du 26 mars 1982, suite au rapport de Bertrand SCHWARTZ s'est progressivement constitué, pour devenir un acteur central des politiques publiques de jeunesse.

Ce réseau national est composé de 445 associations locales présidées par les élus et de 15 associations régionales, au terme de leur réorganisation à l'échelle des nouvelles régions.

Elles accompagnent plus de 1,5 million de jeunes (chiffres 2015) dans leur parcours et leurs projets, en prenant en compte la globalité de leurs attentes et en mobilisant les ressources de leur territoire.

Les Missions locales se sont vu confier la responsabilité de la gestion avec succès de politiques nationales d'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie, comme les emplois d'avenir ou la Garantie jeunes.

Malgré les résultats positifs de leurs actions avec les jeunes, le réseau des Missions Locales reste mal identifié, avec une absence de visibilité de son image aux plans national, régional et local.

Lors de la promotion des dispositifs publics qu'elles développent ou des événements nationaux, les Missions Locales ne sont pas identifiées par un logo commun, permettant de valoriser tant leur identité spécifique que le caractère homogène de leurs actions, bien que territorialisées.

Sans réduire la nécessité de renforcer la politique de communication nationale, l'utilisation d'un logo du réseau déclinable par chaque Mission locale ou ARML pour respecter sa spécificité, contribuera à identifier le réseau des Missions Locales, aux côtés des autres acteurs des politiques publiques.

Lors de la 1<sup>ère</sup> semaine nationale des Missions Locales, un logo représentant le réseau des Missions locales et des ARML a été utilisé par chacun des acteurs, sur l'ensemble des outils de communication locale, régionale et nationale. Il existe sous deux formes.



Ce logo représente à la fois l'idée de réseau et de multiplicité des structures. Les cercles représentent les différentes Missions Locales, présentes sur tous les territoires, les jeunes, dans leur diversité, chacun avec leur unicité, leur singularité, mais aussi les différents niveaux de services d'accompagnement assurés en fonction des besoins des jeunes et des problématiques rencontrées dans les territoires. On retrouve l'idée de proximité, de liens entre les Missions Locales comme avec les jeunes.

#### **Résolution n°4 :**

L'assemblée générale propose aux Associations régionales et aux Missions Locales d'utiliser une charte graphique commune, afin de renforcer l'identité nationale du réseau.